

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 8 février 2024

## La FFMKR salue la nomination de Frédéric Valletoux et demande des actions rapides et des réformes structurantes

La Fédération Française des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs (FFMKR), premier syndicat de la profession, tient à saluer la nomination de Frédéric Valletoux au poste de ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention, et de Fadila Khattabi au poste de ministre déléguée chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées.

Frédéric Valletoux a su faire preuve d'écoute vis-à-vis des revendications des kinésithérapeutes, défendant notamment plusieurs mesures fortes lors de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2024. La FFMKR rappelle au nouveau ministre délégué que l'attente des kinésithérapeutes est forte en matière de réformes du système de santé et d'actions concrètes pour le quotidien des soignants.

Aussi, la FFMKR demande à Frédéric Valletoux de porter des réformes structurantes pour le système de santé, et demande à court terme de :

- permettre l'accès direct aux kinésithérapeutes, sans prescription médicale ;
- permettre aux kinésithérapeutes de prescrire de l'activité physique adaptée ;
- avancer vers la reconnaissance de la kinésithérapie comme profession médicale à compétences définies.

Les 100.000 kinésithérapeutes sont des atouts indéniables pour répondre aux besoins de santé d'une population vieillissante, confrontée de plus en plus à la perte d'autonomie et aux maladies chroniques. Ils ont besoin de la confiance et de l'engagement des pouvoirs publics, afin de déployer pleinement leurs compétences et d'offrir le meilleur service rendu possible aux usagers du système de santé.